

Jacques-Marc Tardy, de Pont-de-Vaux, en Bresse. Armes d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même et un chef aussi d'argent. En 1289, Barthélemy Tardy était feudataire du sire de Bagé (1); en 1362, Guerry Tardy vivait en Bresse (2); en 1563, noble Léonarde Tardy, fille de feu noble Albert Tardy, bourgeois de Pont-de-Vaux, et veuve de Claude de Vineria, déclare tenir une rente *rière* à Pont-de-Vaux (3); la même année, Philibert Tardy, prêtre, chanoine de Pont-de-Vaux, et noble Claude Tardy, son frère, bourgeois dudit lieu, enfants de feu noble Hugonin Tardy, déclarent posséder une petite rente *rière* à Pont-de-Vaux qui n'est pas du fief du duc et qui a été acquise par ledit Hugonin de feu noble Jean de la Salle, bourgeois de *Pont-de-Ville* (*sic*) (4); le 20 février 1616, Philibert Tardy, fils de Claude, doyen des avocats au siège de Bourg en Bresse, est pourvu de l'office de conseiller au siège présidial de la même ville (5); François, son fils, aussi conseiller au même bailliage, le 14 août 1651 (6), reçoit, en 1662, comme nous le verrons, des lettres de relief de noblesse; le 14 mai 1749, Joseph-Ignace Tardy, écuyer, conseiller aux bailliage et siège présidial de Bourg,

(1) V. Peincédé. *Recueil de Bourgogne*, aux Archives de la Côte-d'Or, t. XXI, f° 525.

(2) V. Peincédé, t. XXI, f° 691.

(3) V. Peincédé, t. XXI, f° 457.

(4) V. Peincédé, t. XXI, f° 457. Claude était en outre bailli de Pont-de-Vaux.

(5) Archives de la Côte-d'Or, B. 37, f° 150. Philibert mourut en 1642.

(6) B. 47, f° 865. 